

Intégrer le caractère inconnu de la biodiversité dans les pratiques de gestion : motivation éthique et faisabilité pratique

Yves Meinard, Malgorzata Dereniowska

▶ **To cite this version:**

Yves Meinard, Malgorzata Dereniowska. Intégrer le caractère inconnu de la biodiversité dans les pratiques de gestion : motivation éthique et faisabilité pratique. XXe Séminaire International Gestion et conservation de la biodiversité, Ordino (Andorre), 2018, Ordino, Andorra. pp.75-80. hal-03976614

HAL Id: hal-03976614
https://hal.science/hal-03976614

Submitted on 7 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Intégrer le caractère inconnu de la biodiversité dans les pratiques de gestion : motivation éthique et faisabilité pratique

Yves MEINARD[#], Malgorzata DERENIOWSKA*

[#]Université Paris-Dauphine, PSL Research University, CNRS, UMR [7243], LAMSADE, F-75016, PARIS, France
yves.meinard@lamsade.dauphine.fr
*Centre for Ethics and Poverty Research, University of Salzburg, Austria.

Résumé – Les pratiques actuelles de gestion, dans la forme qu'elles prennent dans l'établissement et le déploiement de plans de gestion, dénotent une vision réductrice de l'ambition de conserver la biodiversité, qui se matérialise par des actions focalisées sur quatre grands types d'entités : les espèces et habitats d'intérêt patrimonial, les services écosystémiques, les marques de la coévolution hommes/nature et la biodiversité ordinaire. L'évocation d'un cas d'étude, le site de la vallée de la Trézence (France, Charente-Maritime) permet d'illustrer la signification concrète de ces items. Nous défendons l'idée qu'il convient de compléménter ces approches par des pratiques visant à rendre justice à l'importance du caractère inconnu de la biodiversité. La philosophie de Levinas permet de comprendre pourquoi il existe d'importantes raisons éthiques d'opérer cet élargissement des pratiques de gestion. Nous illustrons cette idée en revenant au cas concret du site de la Trézence, et plus précisément à la découverte en son sein d' *Ophrys suboccidentalis* Ring, Querré & Wilcox 2018. Nous démontrons ensuite qu'un tel élargissement est tout à fait faisable dans la pratique opérationnelle de l'établissement et du déploiement des plans de gestion.

Mots-clefs: éthique, gestion des espaces naturels et semi-naturels, biodiversité, Levinas

Abstract – Current natural areas management practices, as they are materialized through the elaboration and implementation of management plans for natural sites, are predicated on a reductive understanding of the ambition to conserve biodiversity. This reductive vision is embodied by actions focused on four types of entities: patrimonial species and habitats, ecosystem services, evidences of human/nature coevolution, and so-called "everyday" biodiversity. We use a case study, the Trézence valley (France, Charente-Maritime) to illustrate the concrete meaning of these various items. We argue that one should complement these approaches by developing management practices designed to do justice to the importance of the unknownness of biodiversity. The philosophy of Levinas is useful to understand why there are major ethical reasons to enrich our management practices in this way. We illustrate this idea thanks to the example of the discovery of *Ophrys suboccidentalis* Ring, Querré & Wilcox 2018 in the Trézence valley. We then argue that our preconized enlargement of management practices is perfectly feasible in practice in the context of the elaboration and implementation of natural areas management plans.

Keywords: ethics, environmental management, biodiversity, Levinas.

Introduction

Il y a, parmi les chercheurs qui s'intéressent à la biodiversité et à la gestion des espaces et espèces, un consensus, la plupart du temps non-dit mais néanmoins clair et omniprésent, autour de l'idée que les activités de recherche sur ces thèmes, ainsi que les interactions qui peuvent se développer entre chercheurs et praticiens de la conservation, n'ont de sens que si elles permettent, d'une manière ou d'une autre, de contribuer à la préservation, la conservation ou la restauration de la biodiversité (dans la suite de ce texte, afin d'alléger l'expression, nous parlerons simplement de « conservation de la biodiversité »). Cependant, cette idée, ainsi formulée, est extrêmement abstraite, et le point sur lequel nous porterons notre attention dans cet article est la question de savoir comment cette idée abstraite se traduit en actions et/ou décisions concrètes sur le terrain. Notre ambition est de mettre en évidence que, dans cette traduction concrète de l'idée abstraite de conservation de la biodiversité, le caractère inconnu de la biodiversité peut prendre, et devrait prendre, une importance capitale.

Pour cela, notre raisonnement sera articulé en deux temps. Dans un premier temps, nous explorerons la manière dont cette idée abstraite se traduit actuellement typiquement dans la réalité des pratiques de gestion, et plus précisément dans l'élaboration des plans de gestion, et nous défendrons l'idée que cette manière de concrétiser sur le terrain cette idée abstraite est révélatrice d'une vision sous-jacente extrêmement réductrice de ce qu'est la biodiversité. Forts de ce constat, nous défendrons dans un second temps l'idée qu'afin de contrer ce réductionnisme, il convient de compléménter les approches actuellement déployées en intégrant l'importance du caractère inconnu de la biodiversité.

Les questions qu'il s'agit pour nous de traiter dans ce texte sont clairement et ouvertement éthiques, et nous assumons leur dimension philosophique. Néanmoins, nous tâcherons de montrer que celle-ci peut trouver une traduction extrêmement concrète dans les pratiques de gestion sur le terrain. Ainsi, dans les deux parties de l'article, afin d'éviter de verser dans un discours purement philosophique et afin de souligner au contraire toute la concrétude des considérations que nous serons amenés à développer, nous nous appuierons sur un cas d'étude, qui a été choisi car il nous a semblé particulièrement propice pour illustrer, sur un seul et unique cas, l'ensemble des points importants de notre raisonnement : la vallée de la Trézence.

Ce site est situé en France, dans le département de la Charente-Maritime, à proximité immédiate de la confluence entre la rivière Trézence et la Boutonne, à l'intérieur des terres à quelques kilomètres de la côte Atlantique. Sa surface est d'environ 12 hectares, ce qui est assez grand pour un site géré activement : souvent, les sites qui font l'objet d'une gestion active se limitent en France à quelques hectares, l'exception étant évidemment les Parcs Naturels Nationaux (les sites Natura 2000 ou les Parcs Naturels Régionaux sont également parfois très vastes, mais leur gestion est beaucoup plus limitée). Ce site est propriété du département de la Charente-Maritime à 83 %, la plupart des parcelles ayant été acquises dans les années 90, dans le cadre d'un ancien projet de barrage, qui a été définitivement débouté par le Conseil d'État en 2003. Depuis lors, le Conseil départemental de la Charente-Maritime a principalement loué des parcelles à des agriculteurs et réalisé quelques actions de gestion ponctuelles, mais il a décidé en 2016 de s'engager dans une démarche de gestion plus généralisée, ce qui s'est traduit par l'émission d'un marché public pour l'élaboration d'un plan de gestion du site dans son entièreté. Ce plan de gestion est en cours d'élaboration, mais les données et les éléments de réflexion présentés dans cet article n'en sont pas issus : il s'agit de données et réflexions personnelles ou issues de la bibliographie.

Le site en lui-même est occupé majoritairement par une vaste zone humide, le « marais de Landes », qui est principalement exploité par des plantations de maïs, mais comporte aussi quelques parcelles importantes dédiées à du pâturage extensif, ainsi que quelques petites parcelles de forêts humides, reliques de forêts alluviales. Tout autour de la dépression humide, se déploient des coteaux marno-calcaires qui abritent d'importantes surfaces embuissonnées ainsi que des pelouses sèches, dont certaines correspondent à des peuplements quasiment monospécifiques de *Brachypodium rupestre* (Host) Roem. & Schult., alors que quelques autres correspondent à des pelouses très riches en espèces, en particulier d'Orchidées, et sont connues pour cela de longue date par les botanistes du secteur et sont très régulièrement prospectées.

Le réductionnisme des pratiques actuelles de gestion des espaces naturels ou semi-naturels

Dans cette première partie, nous allons donc utiliser l'exemple du site de la vallée de la Trézence pour expliciter ce que nous entendons quand nous disons que les plans de gestion tels qu'ils sont conçus typiquement actuellement dénotent une vision réductrice de la biodiversité. Ce qu'il s'agit pour nous de faire dans cette partie, c'est donc de regarder quelles sont les entités autour desquelles serait construit un plan de gestion sur ce site, si la démarche déployée correspondait à ce qui se fait typiquement en France dans des missions d'élaboration de plans de gestion, en adéquation avec les pratiques usuelles et en respect des préconisations qui font autorité (ATEN, 2018).

Comme la plupart des plans de gestion élaborés en France, un plan de gestion du site de la Trézence serait avant tout focalisé sur les entités dites « patrimoniales ». Si l'on se concentre sur les items relevant de la botanique et de l'écologie végétale, il s'agit d'espèces protégées à différents niveaux, comme, en l'occurrence sur le site de la Trézence, *Ranunculus ophioglossifolius* Vill. qui est protégée à l'échelon national (Anonyme 1982) et est très présente dans le marais de Landes, d'espèces mentionnées dans les Listes rouges, ou encore d'espèces reconnues d'intérêt par leur statut déterminant ZNIEFF (DREAL Nouvelle Aquitaine, 2018) : sur le site de la Trézence, on peut entre autres lister *Coronilla scorpioides* (L.) W.D.J.Kochet *Inula helenium* L.. Outre ces espèces, certains habitats sont également reconnus d'intérêt patrimonial : la liste de référence est ici la liste des habitats dits « d'intérêt communautaire » ou « d'intérêt communautaire prioritaire » dans le cadre de la politique européenne Natura 2000 (Council of Europe, 1992 ; Bensettiti *et al*., 2001-2005). Sur le site de la Trézence, les principaux habitats concernés sont les forêts alluviales résiduelles à *Fraxinus excelsior* L., , *Fraxinus angustifolia* Vahl, Alnus glutinosa (L.) Gaertn. (habitat 91E011), les pelouses et faciès d'embuissonnement riches en Orchidées des coteaux marno-calcaires (habitat 6212-13) ainsi que des dépressions tourbeuses à végétation amphibie oligotrophique (habitat 3110-1).

Encore une fois comme la plupart des plans de gestion, celui du site de la Trézence s'intéresserait ensuite principalement aux services écosystémiques qui sont rendus ou peuvent être rendus par les habitats présents sur le site (MEA 2005). Focalisons-nous sur un exemple pour illustrer cette idée. La rivière Trézence, qui traverse le site de part en part du Nord au Sud, est aujourd'hui largement artificialisée, au point que son cours est une ligne droite à travers le marais, marquée en amont par plusieurs angles droits. L'analyse topographique fine permet rapidement de voir que, au niveau de son entrée dans le marais et jusqu'à quelques centaines de mètres en amont, la rivière a été canalisée dans une partie relativement haute de la vallée, au nord de son lit historique, qui est encore très clairement visible et se présente aujourd'hui comme une partie plus humide de la forêt alluviale résiduelle. Cette configuration suggère que, dans ce secteur, un projet de réhabilitation hydromorphologique ambitieux pourrait être lancé, pour permettre à la rivière de regagner son lit historique. Il est probable qu'un tel projet, s'il était mis en

œuvre, permettrait, par la reconnexion de la rivière et des zones humides qui l'entourent au niveau du lit historique, que la rivière redevienne capable de rendre toute une série de services écologiques, en particulier hydrauliques et hydrologiques, qu'elle n'est plus capable de rendre dans sa configuration actuelle canalisée et déconnectée : on pense en particulier aux fonctions de stockage d'eau permettant un soutien d'étiage, ainsi qu'à la régulation des crues permise par la reconnexion de la rivière avec les zones humides.

Les deux thématiques que nous venons d'évoquer, à savoir les entités d'intérêt patrimonial et les services écosystémiques, sont invariablement présentes (quoique, parfois, elles soient nommées par des vocables différents), dans tous les plans de gestion d'espaces naturels ou semi-naturels. Dans quelques plans de gestion, deux autres thématiques viennent s'ajouter, de manière plus marginale, à ces deux piliers principaux.

La première est l'idée de coévolution entre nature et sociétés humaines, dont la prise en compte peut permettre de mettre en avant l'importance de préserver certains usages traditionnels (Devictor, 2015). Cette idée peut être illustrée en revenant aux pelouses sèches évoquées plus haut au titre de Natura 2000. Au lieu de les préserver en vertu de leur intérêt patrimonial, on peut souhaiter les préserver car leur existence est historiquement due au développement passé de pratiques pastorales extensives sur les coteaux, qui font aujourd'hui partie de l'histoire et de la culture locale.

Enfin, la dernière thématique qui trouve parfois sa place dans les plans de gestion (peut-être de manière de plus en plus prononcée, de même qu'elle trouve un écho grandissant dans la littérature scientifique) est celle de la nature ordinaire (Mougenot, 2003). L'idée est ici qu'au lieu de se focaliser uniquement sur les entités d'intérêt patrimonial, et donc exceptionnelles, il convient d'accorder de l'importance à toutes les entités, espèces et habitats, qui sont présentes tout autour de nous sur le site, mais qui peuvent être amenées à disparaître, et qui ont leur importance, souvent négligée. Dans un site comme celui de la Trézence, s'intéresser à ces entités ordinaires pourrait, par exemple, se concrétiser par la mise en place d'actions spécifiquement dédiées à la conservation des haies et des petits bois et bosquets, qui n'abritent (autant que l'on sache) pas d'espèce d'intérêt patrimonial en l'état, et qui ne rendent *a priori* aucun service écosystémique majeur, mais qui pour autant font partie intégrante de la biodiversité du site.

Les quatre catégories de la typologie présentée plus haut ne sont pas toujours parfaitement imperméables : nous l'avons vu avec l'exemple des pelouses sèches, les items d'intérêt patrimonial sont parfois aussi des items que l'on peut souhaiter conserver pour mettre en avant les coévolutions hommes/nature ; de même, dans certains cas, la biodiversité ordinaire peut rendre des services écosystémiques et être conservée pour cela. Par ailleurs, il est certain que, dans bien des cas, il peut être difficile de savoir dans quelle catégorie ranger tel ou tel item considéré d'importance dans un plan de gestion. Il ne faut donc pas concevoir cette typologie comme étant complètement rigide. Elle doit ici plutôt nous servir à tabuler l'espace des éléments sur lesquels se focalisent typiquement les plans de gestion.

Ces quatre catégories sont, indéniablement, des éléments importants à prendre en compte dans des démarches qui, comme les plans de gestion, cherchent à capturer au mieux l'étendue de ce que peut impliquer une exigence de conserver la biodiversité. Cependant, rien qu'à énoncer ces quatre catégories, et sans même pour cela avoir besoin d'évoquer toute la littérature et toutes les réflexions qui ont été consacrées à démontrer la pluri-dimensionnalité et la complexité de la notion de biodiversité (Meinard, 2011 ; Meinard *et al*. 2014 ; Norton, 2006 ;, Sarkar, 2005), on devine immédiatement qu'elles ne peuvent prétendre capturer l'intégralité de cette complexité. Par leur focalisation sur les quatre catégories de notre typologie, les pratiques actuelles sont donc réductrices, mais on pourrait à bon droit rétorquer qu'elles ne peuvent qu'être réductrices, car le concept de biodiversité est tellement complexe que s'imposer l'exigence de rendre justice à toutes ses dimensions serait se condamner à l'inaction. La vraie question est donc de savoir si, en réduisant la prise en compte de la biodiversité aux quatre catégories ci-dessus, on manque un aspect de la biodiversité qui, non seulement est réellement important, mais encore, pourrait être intégrer sans poser des problèmes insurmontables. L'objet de la section suivante est de mettre en évidence un aspect de la biodiversité qui répond à ces critères : son caractère inconnu.

Intégrer le caractère inconnu de la biodiversité

Il est intéressant de noter que les quatre items qui composent la typologie ci-dessus correspondent à quatre grandes raisons que l'on peut avoir de s'engager dans une démarche de conservation de la biodiversité. L'accent mis sur les espèces et habitats d'intérêt patrimonial reflète le fait que nous pouvons avoir envie de conserver car nous accordons de la valeur aux espèces ou habitats rares ou emblématiques. L'accent mis sur les services écosystémiques reflète le fait que l'on peut avoir envie de conserver car nous avons conscience de l'importance de la contribution de la biodiversité au bien-être de l'Homme. L'accent mis sur les coévolutions hommes/nature reflète le fait que prendre conscience de l'histoire culturelle que nous partageons avec certaines espèces ou certains habitats peut être une raison majeure de les conserver. Enfin, l'intégration de la biodiversité ordinaire peut refléter la prise en compte progressive de l'importance que la biodiversité a jusque dans notre vie de tous les jours. Ces quatre grandes raisons sont capitales, et il ne s'agit en aucune manière pour nous de les discréditer. Ce que nous voulons faire dans cette section, c'est pointer une cinquième raison majeure de s'engager dans une démarche de conservation de la biodiversité. Et c'est l'importance de cette cinquième raison qui nous permettra d'avancer que,

parce qu'elles négligent cette raison, les démarches qui sont focalisées uniquement sur les quatre catégories de notre typologie manquent un aspect important de la biodiversité.

Pour introduire cette cinquième raison, revenons au site de la Trézence, et plus spécifiquement à ses pelouses sèches sur substrat marno-calcaire riches en Orchidées. Sur ces coteaux pourtant arpentés tous les ans par des dizaines de botanistes et amateurs d'Orchidées, une nouvelle espèce d'Orchidée a été découverte en 2008. Après dix années d'observations naturalistes et d'analyses scientifiques, le fait qu'il s'agisse bien d'une nouvelle espèce a été ancré dans le marbre par sa publication sous le nom *Ophrys suboccidentalis* Ring, Querré & Wilcox 2018. La raison pour laquelle cette histoire nous parait pertinente dans notre réflexion ici, est qu'elle souligne l'existence et l'importance d'une autre raison de conserver la biodiversité – une raison autre que celles qui correspondent aux quatre catégories classiques sur lesquelles se focalisent typiquement les plans de gestion. En effet, ce que cette histoire montre, c'est que, avant la découverte de cette espèce, nous avions – sans le savoir – une autre raison de préserver les pelouses sèches du site : cette raison est qu'il y avait, dans ces pelouses, quelque chose à découvrir, quelque chose que, si ces pelouses avaient disparu, nous n'aurions jamais pu découvrir. C'est cela que nous appelons ici le « caractère inconnu de la biodiversité ».

À ce stade, bien que l'idée qu'il y ait de l'inconnu dans la biodiversité, et que cet inconnu puisse constituer une raison de conserver la biodiversité, soit assez intuitive et, espérons-le, assez convaincante, on peut à bon droit se poser la question de savoir si la prise en compte de cette idée dans les démarches concrètes de conservation, et en particulier dans l'élaboration des plans de gestion, est souhaitable. Dans les paragraphes qui suivent, nous défendons l'idée qu'une telle intégration est souhaitable, à deux égards, qui renvoient aux deux critères évoqués en clôture de la section précédente (l'importance et la praticité) : premièrement, elle est souhaitable au plan éthique, car nous avons de bonnes raisons éthiques de prendre en compte le caractère inconnu de la biodiversité ; deuxièmement, elle est souhaitable au plan pratique, car elle peut être mise en œuvre en pratique très simplement.

Commençons par le plan éthique. L'importance de la prise en compte du caractère inconnu peut, selon nous, être étayée en s'appuyant sur l'œuvre d'un philosophe français majeur de la seconde moitié du XX^{e} siècle : Emmanuel Levinas. L'œuvre de Levinas (1991, 1998) s'inscrit dans le courant phénoménologique, ce qui signifie que son approche était expérientielle, en ce sens qu'il était avant tout intéressé par les expériences vécues par les gens dans leur vie ordinaire (Brown & Toadive, 2003). Levinas a principalement appliqué cette approche aux questions éthiques, ce qui signifie que sa question principale était : quelle est l'expérience vécue la plus importante dans ce qui constitue la vie éthique des gens ? À cette question, la réponse de Levinas était que cette expérience éthique clef est l'expérience vécue lors de la rencontre, en face-à-face, avec une autre personne. Sur la base de cet énoncé, il peut sembler qu'il s'agisse là d'une éthique purement anthropocentrique, qui n'a rien ou alors bien peu à nous apprendre sur les enjeux éthiques des questions relatives à la biodiversité – et, de fait, c'est bien ainsi que la philosophie de Levinas est pensée par de nombreux lecteurs et interprètes (Edelglass *et al.*, 2002). Nous voudrions pourtant mettre ici en avant une lecture tout à fait différente.

Dans son œuvre philosophique, Levinas ne s'est pas contenté d'assener, sans autre forme de justification, l'idée que l'expérience éthique clef est la rencontre en face-à-face (Davy, 2003). Il avait une raison sous-jacente pour accorder autant d'importance à cette expérience. Cette raison sous-jacente est que, selon lui, dans la rencontre en face-à-face, l'expérience que nous vivons a inévitablement une portée éthique car elle nous impose d'accepter le fait que nous ne savons pas tout de la personne que nous avons en face de nous : elle dépasse inexorablement les capacités qui sont les nôtres à l'englober dans une connaissance totale. On voit là la différence entre une rencontre réelle et une rencontre imaginée : nous connaissons tout de la personne imaginée car nous l'avons entièrement constituée en pensée ; à l'inverse, la personne que nous rencontrons en face-à-face dépasse irrémédiablement nos capacités à la connaître. C'est pourquoi nous n'avons pas d'obligations éthiques vis-à-vis des personnes que nous imaginons, alors que les personnes que nous rencontrons nous engagent immédiatement au plan éthique : c'est leur caractère inconnu qui est la source fondamentale de cette obligation éthique.

Il n'est pas possible, et ne serait pas pertinent, dans le cadre qui est le nôtre ici, de creuser plus profondément les raisons pour lesquelles Levinas accorde ainsi une signification éthique ultime à ce caractère inconnu. Le point qui nous intéresse ici est plutôt que, dès lors qu'on comprend que, en deçà de l'expérience de la rencontre de l'autre personne en face-à-face, la source éthique ultime est l'expérience du caractère inconnu, l'apparence d'anthropocentrisme de la philosophie de Levinas s'estompe, et on comprend que son raisonnement peut, tout aussi bien, s'appliquer à la biodiversité, dont le caractère inconnu devient alors ce qui fait que nous avons des obligations éthiques vis-à-vis d'elle. Ainsi, la philosophie de Levinas nous permet de comprendre pourquoi la prise en compte du caractère inconnu de la biodiversité reflète une raison majeure que nous avons de nous engager dans une démarche de conservation.

Venons-en alors au plan pratique. On pourrait vouloir rétorquer que, quelles que soient les raisons éthiques que nous pouvons avoir de prendre en compte le caractère inconnu de la biodiversité, en pratique il est impossible de rendre justice à cette raison dans le cadre d'une démarche comme l'établissement et la mise en œuvre de plans de gestion. Après tout, pourrait-on vouloir rétorquer, l'inconnu étant inconnu, on ne peut pas savoir que faire vis-à-vis de lui. Une telle réaction serait pourtant erronée. Certes, avant de faire une certaine découverte, nous ne pouvons pas savoir que nous allons la faire : personne ne pouvait savoir qu'on allait découvrir *Ophrys suboccidentalis* Ring,

Querré & Wilcox 2018 sur les coteaux de la Trézence. Mais nous disposons de beaucoup d'information sur ce que nous ne savons pas. Nous savons quelles sont nos lacunes de connaissance – ou du moins nous connaissons beaucoup de choses sur nombre d'entre elles : nous savons quels groupes d'espèces nous connaissons moins que d'autres, nous savons quels habitats nous connaissons moins que les autres, nous savons quelles parties de nos territoires ont été le moins explorées, nous savons quelles thématiques ont suscité le moins d'études et de réflexions, etc. L'exemple d'*Ophrys suboccidentalis* Ring, Querré & Wilcox 2018 est, à cet égard, très illustratif. Cette espèce se distingue des autres Orchidées présentes sur les coteaux de la Trézence, ainsi que des autres espèces du secteur d'une manière plus générale, par sa phénologie très précoce : elle s'épanouit dès le mois de mars. C'est cette différence de phénologie qui explique qu'une espèce inconnue soit restée inaperçue pendant tant d'années, alors même que de très nombreux spécialistes visitaient le site plusieurs fois par an, tous les ans. Avant la découverte de cette espèce, nous ne pouvions certes pas savoir qu'elle serait découverte, mais nous savions que les connaissances sur les Orchidées du site étaient quasiment entièrement constituées par des données de prospection réalisées entre avril et juillet : nous savions déjà que nous avions une lacune de connaissance sur le début de saison, et rendre justice à la raison que nous avons de prendre en compte le caractère inconnu de la biodiversité aurait pu, par exemple, prendre la forme d'un déploiement de campagnes d'acquisitions de connaissances visant à combler cette lacune de connaissances.

L'importance du comblement des lacunes de connaissances est déjà une problématique à laquelle de nombreuses réflexions sont consacrées dans la littérature (Knight *et al*., 2008), et les plans de gestion comportent déjà la plupart du temps des volets consacrés à l'amélioration des connaissances. Cependant, la plupart du temps, ces démarches d'acquisition de connaissance visent à combler des manques de données pour le renseignement d'indicateurs utilisés pour le suivi ou l'évaluation des actions de gestion, ou se focalisent sur des indicateurs classiques (parfois même standardisés dans des « boites à outil » comme Ligero : ligero-zh.org/ligero) et/ou des groupe classiquement étudiés. Ce ne sont donc pas, en soi, les lacunes de connaissance qui sont visées par ces volets des plans de gestion. Ce que notre raisonnement appelle, c'est donc bien à l'ajout d'un nouveau volet aux démarches de plan de gestion : un volet visant l'identification et le comblement des lacunes de connaissance pour elles-mêmes, de façon à rendre justice aux obligations éthiques qui sont les nôtres vis-à-vis de la biodiversité, en vertu de son caractère inconnu.

Conclusion

Dans cet article, nous avons défendu l'idée que les pratiques actuelles de gestion, dans la forme qu'elles prennent dans l'établissement et le déploiement de plan de gestion d'espaces naturels ou semi-naturels, dénotent une vision réductrice de l'ambition de préserver, conserver ou restaurer la biodiversité, qui se matérialise par des actions focalisées sur quatre grands types d'entités : les espèces et habitats d'intérêt patrimonial, les services écosystémiques, les marques de la coévolution hommes/nature et la biodiversité ordinaire. Nous avons ensuite défendu l'idée qu'il fallait complémenter ces approches par des pratiques visant à rendre justice à l'importance du caractère inconnu de la biodiversité. Nous appuyant sur la philosophie de Levinas, nous avons tout d'abord insisté sur le fait que nous avions d'importantes raisons éthiques d'opérer cet élargissement de nos pratiques de gestion. Nous avons ensuite montré qu'un tel élargissement était tout à fait faisable dans la pratique opérationnelle de l'établissement et du déploiement des plans de gestion d'espaces naturels et semi-naturels. La mise en œuvre de l'approche que nous préconisons permettrait de faire en sorte que les plans de gestion concrétisent de manière plus complète et satisfaisante l'idée abstraite de conservation de la biodiversité. Ceci étant, nous ne prétendons pas que cette mise en œuvre serait suffisante pour rendre justice à tous les aspects de la complexité de la notion de biodiversité – une telle ambition dépasse clairement les limites de cet article. Nous espérons en revanche que cette réflexion aura pu apporter une contribution aux débats actuels sur l'éthique sous-jacente à la conservation de la biodiversité (Santana, 2014 ; Burch-Brown & Archer, 2017), en soulignant la pertinence de la philosophie de Levinas et en montrant que cette réflexion peut se déployer à un plan très pratique et opérationnel.

Références

Anonyme, 1982 - *Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire* [en ligne]. https://www.legifrance.gouv.fr/

ATEN, 2018. *Guide d'élaboration des plans de gestion des espaces naturels* [en ligne]. http://ct88.espaces-naturels.fr/

Bensettiti F. *et al.*, (Coord), 2001-2005 - *Cahiers d'habitats Natura 2000 - Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire* (7 volumes). La Documentation française, Paris. http://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/cahiers-habitats

Brown C. & Toadive T., 2003 - Eco-Phenomenology: An Introduction. In Brown C. & Toadvine T. (cords.). *Eco-Phenomenology. Back to the Earth Itself*. Albany, State University of New York Press.

Burch-Brown J. & Archer A., 2017 - In defense of biodiversity. *Biol Phil* DOI 10.1007/s10539-017-9587-x

Council of Europe, 1992 – Council Directive 92/43/EEC of 21 May 1992 on the conservation of natural habitats and of wild fauna and flora. *Off. J. Eur. Commmunities* L206/7/1992.

Davy B.J., 2005 - An Other Face of Ethics in Levinas. *Ethics & The Environment* **12(1)**: 39-65.

Devictor V., 2015 - *Nature en crise*. Paris, Seuil.
DREAL Nouvelle-Aquitaine, 2018 - *Qu'est-ce qu'une espèce ou un habitat determinant ?* [en ligne] http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/qu-est-ce-qu-une-espece-ou-un-habitat-determinant-r1394.html
Edelglass W., Hatley J. & Diehm C. (coords.), 2012 - *Facing Nature: Levinas and Environmental Thought*. Duquesne University Press.
Knight A.T., Cowling R.M., Rouget M., Balmford A., Lombard A.T. & Campbell B.M., 2008 - Knowing but not doing: selecting priority conservation areas and the research—implementation gap. *Conser. Biol.*: **22**, 610-617.
Levinas E., 1998 - *Entre nous: on thinking-of-the-other*. New York, Columbia University Press.
Levinas E., 1991[1961] - *Totalité et infini*. Paris, Le Livre de Poche. 1ère édition 1961.
MEA (Millenium Ecosystem Assessment), 2005 - *Ecosystems and Human Well-Being: Wetlands and Water. Synthesis*. World Resources Institute.
Meinard Y., 2011 - *L'expérience de la biodiversité. Economie et philosophie du rapport à l'environnement*. Paris,: Hermann.
Meinard Y., Coq S. & Schmid B., 2014 - A Constructivist Approach Toward a General Definition of Biodiversity. *Ethics, Policy & Environment* **17**: 88-104.
Mougenot C., 2003 - Prendre soin de la nature ordinaire. Paris, Quae.
Norton B., 2006 - Toward a policy-relevant definition of biodiversity. In Scot J.B., Goble D.D. & David F.W. (coords) *The endangered species act at thirty: conserving biodiversity in human-dominated landscapes*, vol 2. Washington, Island Press.
Santana C., 2014 - Save the planet: eliminate biodiversity. *Biol Philos* DOI 10.1007/s10589-014-9426-2
Sarkar S., 2005 - *Biodiversity and Environmental Philosophy*. Cambridge, Cambridge University Press.